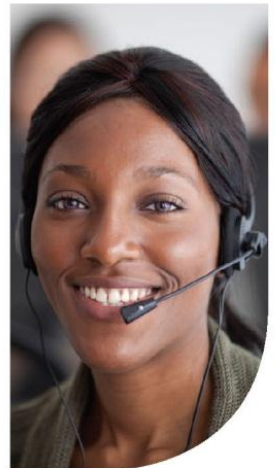


Rapport de rendement sur le développement durable

Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011

*The English version of this publication is titled
Performance Report on Sustainable Development
April 1, 2010 to March 31, 2011*



RC-4627



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency

Canada 



Table des matières

Message du Comité directeur sur le DD (CDDD)	3
Sommaire	4
1.0 Introduction	6
2.0 Satisfaire aux exigences juridiques	6
3.0 Résultats du Plan d'action national du DD pour 2010-2011	8
4.0 Élaborer la Stratégie de DD 2011-2014 de l'ARC	18
5.0 Coûts du programme de DD	18
Annexe : Rapport sur les cibles et les activités	19



Message du Comité directeur sur le DD (CDDD)

Ce rapport marque une période de transition pour le programme de Développement durable (DD) de l'Agence du revenu du Canada. Nous avons simultanément mis en œuvre des cibles de la stratégie précédente, tout en préparant une toute nouvelle sous l'égide de la *Stratégie fédérale de développement durable*. Nous avons une fois de plus démontré un rendement supérieur en matière de DD par la poursuite de nos interventions dans des domaines en développement.

Nous avons déployé de nombreux efforts dans la préparation d'une stratégie qui prend en compte les exigences fédérales en matière de DD et qui soutient les priorités d'économies de l'ARC. Conscients que la stratégie serait mise en œuvre dans un contexte de restrictions budgétaires, nous avons utilisé cette contrainte afin d'identifier les cibles qui soutiennent à la fois l'efficacité d'entreprise et le développement durable.

Nous désirons remercier nos comités de gestion, les experts en la matière, les employés et autres intervenants pour leur contribution dans la préparation d'un document qui nous interpelle et s'empare de notre désir collectif de véritablement établir le DD dans notre culture d'entreprise.

Par l'intermédiaire de notre soutien constant, nous ferons en sorte que l'ARC demeure un leader sur la scène fédérale du développement durable.

Le Comité directeur du développement durable

Filipe Dinis – Administrateur supérieur des affaires financières et sous-commissaire, Direction générale des finances et de l'administration (F&A)

Peter Poulin – Sous-commissaire et Dirigeant principal de l'information, Direction générale de l'informatique– Champion interne

Arlene White – Sous-commissaire, Direction générale des services de cotisation et de prestations– Champion externe

Michael Walker – Directeur général, Direction de la gestion stratégique et du soutien aux programmes, F&A

Natalie Rowe – Directrice (I), Division du développement durable, F&A



Sommaire

Le présent rapport donne un bref compte rendu du rendement de l'Agence par rapport aux engagements pris dans le *Plan d'action national du développement durable (DD) pour 2010-2011* de l'Agence du revenu du Canada (ARC). La période représente l'année de transition entre la fin de la *Stratégie de DD 2007-2010* et le début de la *Stratégie de DD 2011-2014*. Le rapport fournit des détails sur les activités qui appuient les quatre buts du Plan :

- But 1 : Réduire les incidences de nos opérations sur l'eau, l'air et le sol.
- But 2 : Offrir nos programmes fiscaux et de prestations d'une façon durable.
- But 3 : S'assurer que tous les employés appliquent les principes du développement durable dans leur travail.
- But 4 : Appuyer et maintenir le développement durable par des systèmes modernes.

Dans l'ensemble, nous avons réalisé **90 %** des progrès prévus relativement aux activités dont les grandes lignes sont présentées dans le *Plan d'action national du DD pour 2010-2011* et atteint ou en grande partie atteint¹ **73 %** des cibles des Programmes de gestion de l'environnement (PGE) qui appuient le but 1. Voici les faits saillants sur le rendement répartis par but :

Faits saillants sur le but 1 : Réduire les incidences de nos opérations sur l'eau, l'air et le sol

L'ARC a observé toutes les lois environnementales pertinentes et nous avons atteint cinq de nos sept cibles environnementales. L'atteinte des deux autres cibles est en cours et sera abordée dans le cadre de la nouvelle stratégie de DD. Nous avons surpassé les progrès prévus dans les secteurs de la gestion des déchets solides et de l'approvisionnement écologique, avec **96 %** des employés qui ont accès au programme de recyclage *Non aux déchets* et **7,4 %** de toutes les dépenses de l'ARC qui sont faites pour l'acquisition de produits et de services écologiques. Nous avons réduit les émissions de GES de notre parc automobile et augmenté le pourcentage global de véhicules hybrides et à carburant de remplacement de notre parc à **53 %**. Nous avons fait la promotion des voyages d'affaires durables dans l'ensemble de l'Agence et nos initiatives d'économie d'énergie ont permis de réduire de **25 %**, en moyenne, le gaspillage d'énergie dans six installations pilotes.

Faits saillants sur le but 2 : Offrir nos programmes fiscaux et de prestations d'une façon durable

Nous avons continué d'accroître la disponibilité des options de services électroniques aux contribuables et bénéficiaires de prestations. Environ **60 %** des déclarations de revenus (T1) des particuliers et **46 %** des déclarations de revenus (T2) des sociétés ont été produites par voie électronique. L'utilisation des portails en ligne de l'ARC a aussi augmenté. *Mon dossier d'entreprise* a enregistré une augmentation du trafic de **64 %** par rapport à l'année précédente. Nous avons continué de surveiller la quantité de papier économisé au moyen de l'utilisation accrue des services TED et IMPÔTNET de l'Agence et avons constaté que pour l'année d'imposition 2010, nous avons économisé **692 millions** de feuilles de papier en raison de l'utilisation de ces options de production des déclarations de revenus.

¹ « En grande partie atteint » signifie que la cible est atteinte à 75 %, mais n'est pas achevée.



Faits saillants sur le but 3 : S'assurer que tous les employés appliquent les principes du développement durable dans leur travail

La haute direction de l'ARC a continué de manifester un soutien solide pour le programme de DD. Presque tout (**98 %**) le groupe de l'effectif de la direction (EC) et **86 %** du groupe management/gestion (MG) ont inclus des engagements à l'égard du DD dans leurs ententes et attentes de rendement. Nous avons augmenté le nombre de modules de DD fournis dans le cadre du Programme d'apprentissage des MG (PAMG) de **57 %** et constaté une augmentation correspondante du nombre de participants. Le sondage sur le niveau de sensibilisation des employés au DD de 2010 a révélé que **97 %** des employés sont au courant du DD à l'ARC. Nous avons aussi octroyé 50 000 \$ dans le cadre du *Fonds d'innovation du développement durable*² à l'appui de la mise en œuvre de trois projets axés sur les employés conçus pour accroître l'efficacité des processus et réaliser des économies environnementales et de coûts.

Faits saillants sur le but 4 : Appuyer et maintenir le développement durable par des systèmes modernes

Nous avons mis à jour et affiché en ligne un nouvel outil des critères du DD conçu afin de guider les analystes et les planificateurs dans l'application des considérations du DD pour leurs projets, politiques et plans. Nous avons lancé une version améliorée de l'Outil d'établissement de rapports sur le rendement (RR) en vue de simplifier l'établissement des rapports de DD et nous avons élaboré une application wiki dans le but d'améliorer la collaboration avec et entre les membres du Réseau du DD. Nous avons également effectué des consultations à l'échelle de l'Agence dans l'optique de préparer et approuver la Stratégie de DD 2011-2014 de l'ARC.

Conclusion

Nous avons atteint les principaux objectifs du Plan d'action national pour 2010-2011 – nous avons accompli les activités de DD en suspens et préparé l'Agence à la mise en œuvre de la *Stratégie de DD 2011-2014 de l'ARC*. Nous avons continué de réaliser des économies qui ont permis de réduire nos incidences sur l'environnement et de conserver les ressources. Cependant, nous n'avons pas atteint notre cible relative à l'utilisation du papier et avons enregistré une augmentation de l'utilisation du papier au bureau pour la première fois depuis 2004. Cela souligne la nécessité de poursuivre nos efforts en vue d'une amélioration continue. Nous avons intégré le DD plus en profondeur dans nos opérations d'affaires et amélioré l'organisation et la gestion du programme de DD. Dans l'ensemble, nous avons atteint 11 des 14 cibles présentées dans le Plan d'action national pour 2010-2011 et nous continuerons de travailler sur les autres cibles dans le cadre de la nouvelle stratégie de DD.

² Le Fonds d'innovation du développement durable (FIDD) fournit un soutien financier pour des projets proposés par les employés qui contribuent aux économies d'entreprise et au développement durable.



1.0 Introduction

Le présent rapport a pour but de fournir aux intervenants un aperçu des réalisations du programme de DD de l'ARC au cours de 2010-2011. La période marque la transition entre la Stratégie de DD 2007-2010 de l'ARC et la nouvelle stratégie de DD élaborée en conformité avec la *Loi fédérale sur le développement durable* (2008). Le rapport présente en détail les progrès réalisés par rapport au Plan d'action national du DD pour l'année de transition, lequel a mis en œuvre des activités tirées de la Stratégie de DD 2007-2010 et mené des activités dans le but de préparer l'ARC à la Stratégie de DD 2011-2014.

2.0 Satisfaire aux exigences juridiques

L'ARC est assujettie à des lois et divers règlements fédéraux conçus pour encourager le développement durable et protéger le milieu naturel. Dans les cas où les lois et les règlements fédéraux ne s'appliquent pas directement à l'Agence, nous adoptons néanmoins une approche de diligence raisonnable dans la gestion de nos opérations d'une manière respectueuse de l'environnement. La section suivante donne un bref aperçu de la façon dont l'ARC a géré ses obligations juridiques au cours de l'exercice 2010-2011.

2.1 *Loi sur les carburants de remplacement*

Cette loi exige que 75 % des véhicules achetés puissent fonctionner avec un carburant de remplacement (CR) lorsque cela est efficient et pratique. Tous les véhicules achetés par l'ARC en 2010-2011 utilisent un carburant de remplacement, là où c'est faisable.

2.2 *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE 1999)*

2.2.1 *Règlement fédéral sur les halocarbures*

Le Règlement interdit le rejet d'halocarbures dans l'environnement et décrit les exigences particulières pour la gestion des systèmes qui contiennent des halocarbures, du moment de leur achat jusqu'à leur élimination. En date du mois de mars 2011, l'ARC a des inventaires d'halocarbures complets dans 93 % (124/133) de ses installations, ce qui représente plus de 1 425 systèmes contenant des halocarbures³. Au cours de cette période, nous avons enregistré un rejet d'halocarbures de 2,27 kg provenant d'un conditionneur d'air. Conformément au Règlement, nous avons signalé la fuite à Environnement Canada dans le rapport semestriel de TPSGC.

2.2.2 *Règlement sur les systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés*

Ce Règlement exige que tous les systèmes de stockage soient officiellement enregistrés et entretenus pour réduire le risque de contamination du sol et de l'eau souterraine à la suite de déversements et de fuites de ces systèmes. L'ARC possède et gère trois systèmes de stockage (neuf réservoirs en tout) qui sont utilisés pour stocker le carburant des génératrices auxiliaires. Nous travaillons toujours dans le but de demeurer conformes au Règlement.

³ À l'ARC, l'équipement qui contient des halocarbures est principalement constitué de systèmes de réfrigération et de conditionnement de l'air.



2.3 Loi fédérale sur le développement durable

La *Loi fédérale sur le développement durable* (LFDD) a été passée au Parlement en juin 2008 et exigeait l'élaboration et la mise en œuvre d'une Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) dans les deux ans suivant l'entrée en vigueur de la Loi. La première Stratégie fédérale de développement durable a été déposée en octobre 2010 et donnait à l'ARC le mandat d'élaborer sa propre stratégie de développement durable qui appuie la SFDD dans l'année suivant le dépôt de la SFDD. La Stratégie de développement durable 2011-2014 de l'ARC est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2011 et représente l'engagement renouvelé de l'Agence à l'égard du DD et son appui de la SFDD et de la LFDD.

2.4 Conclusion

L'ARC a continué d'observer toutes les lois et tous les règlements environnementaux applicables. Conformément au principe de l'amélioration continue, d'autres mesures sont prises afin de renforcer nos systèmes et nos pratiques dans le but de s'assurer que l'ARC continue de satisfaire à toutes les exigences juridiques qui lui sont imposées relativement à la protection de l'environnement.



3.0 Résultats du Plan d'action national du DD pour 2010-2011

Cette section met l'accent sur les résultats de nos initiatives visant à réduire notre incidence sur le milieu naturel, à améliorer nos services aux Canadiens et à moderniser nos systèmes internes pour appuyer la prise de décisions équilibrée. Elle donne des détails sur les progrès réalisés en fonction des engagements énoncés dans le Plan d'action national du DD de l'ARC pour 2010-2011 et les Programmes de gestion de l'environnement (PGE) à l'appui. L'**annexe** fournit des précisions sur le rendement par rapport aux activités et aux objectifs.

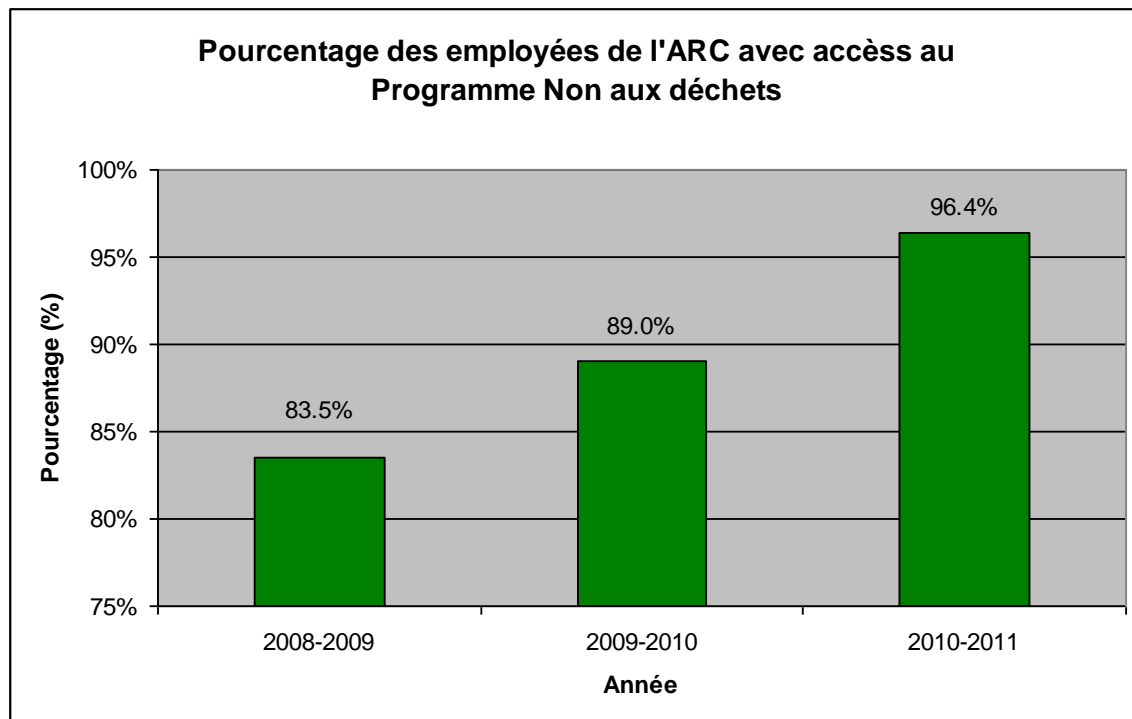
But 1 : Réduire les incidences de nos opérations sur l'eau, l'air et le sol

Les cibles et les activités qui appuient le but 1 visent à réduire les incidences des activités de l'Agence sur l'environnement. Les principaux secteurs d'intérêt comprennent la gestion des déchets solides, l'approvisionnement écologique, la réduction de la consommation de papier, la réduction des émissions, l'économie d'énergie et la gestion des substances dangereuses. Nous avons atteint cinq des sept cibles et fait des progrès considérables pour l'atteinte des deux autres. Voici les détails :

Déchets solides

Afin de réduire la quantité de déchets solides provenant des installations de l'ARC qui est envoyée aux sites d'enfouissement, nous avons amélioré le programme de recyclage *Non aux déchets* afin d'inclure 14 nouvelles installations. Le programme est actuellement exploité dans 112 des 133 installations de l'ARC et 96 % des employés ont maintenant accès au programme, dépassant ainsi notre objectif de 90 %. La **Figure 1** présente l'augmentation de l'accès des employés au programme *Non aux déchets* au cours des trois dernières années.

Figure 1 : Accès des employés au programme *Non aux déchets*

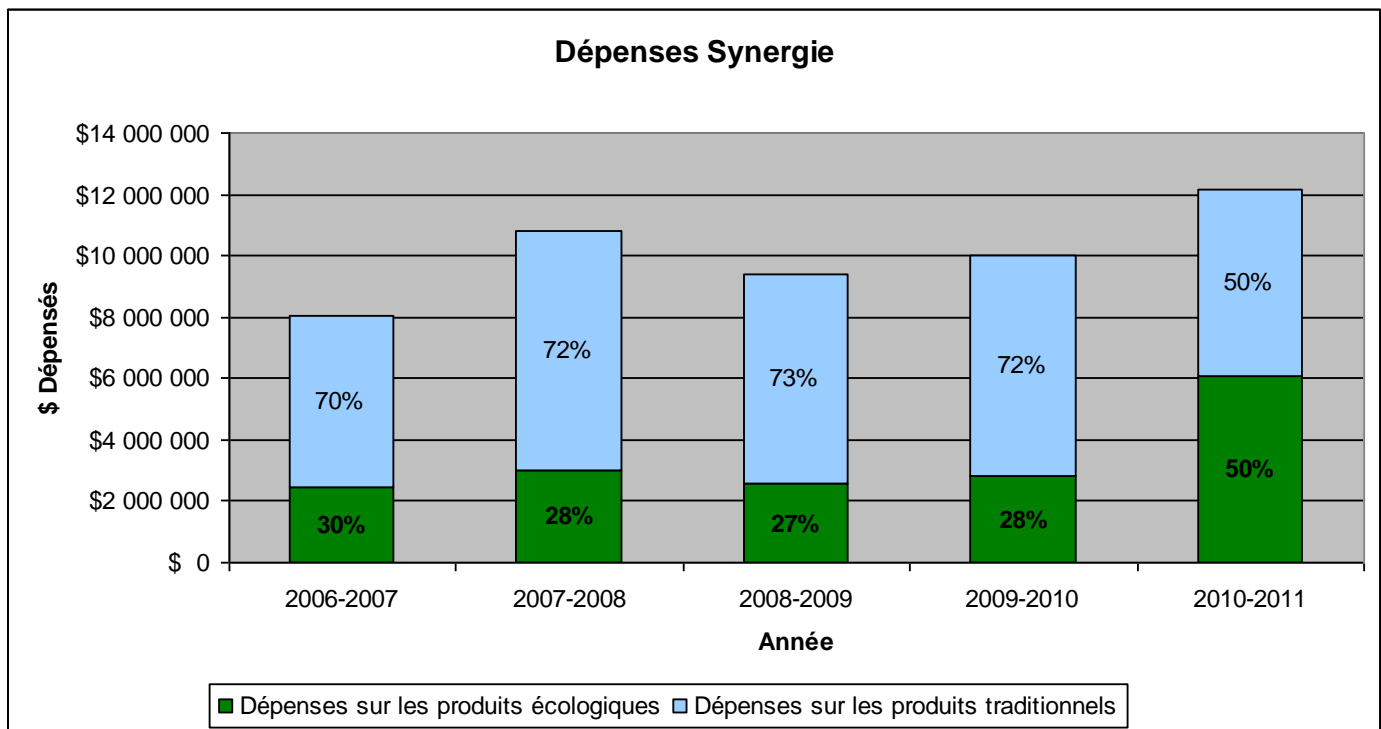




Approvisionnement écologique

L'ARC réduit également ses incidences sur l'environnement en achetant des biens et des services écologiques, dans la mesure du possible. Au cours de la période, environ la moitié des 12 millions de dollars dépensés pour des produits obtenus au moyen de l'outil d'approvisionnement en ligne Synergie ont servi à acheter des produits « écologiques ». Cela représente une augmentation considérable des 28 % dépensés pour des produits écologiques. Ces résultats démontrent le nombre croissant de produits écologiques disponibles dans l'outil. Nous avons également inclus des spécifications écologiques dans sept contrats d'approvisionnement stratégique accordés au cours de la période, d'une valeur de plus d'un million de dollars. Ces contrats visaient des services d'impression à tirage limité, du papier de bureau multifonctionnel, des services du centre de données, des services d'entretien et de soutien des logiciels d'ordinateur central, ainsi que des services d'entretien généraux. Au total, les dépenses d'approvisionnement de l'ARC pendant la période s'élevaient à 581 M\$, dont environ 43 M\$ pour des produits écologiques. La **Figure 2** compare les dépenses de produits écologiques et traditionnels au moyen de l'outil d'approvisionnement Synergie⁴ entre 2006 et 2011.

Figure 2 : Dépenses de l'ARC en produits écologiques (Synergie)



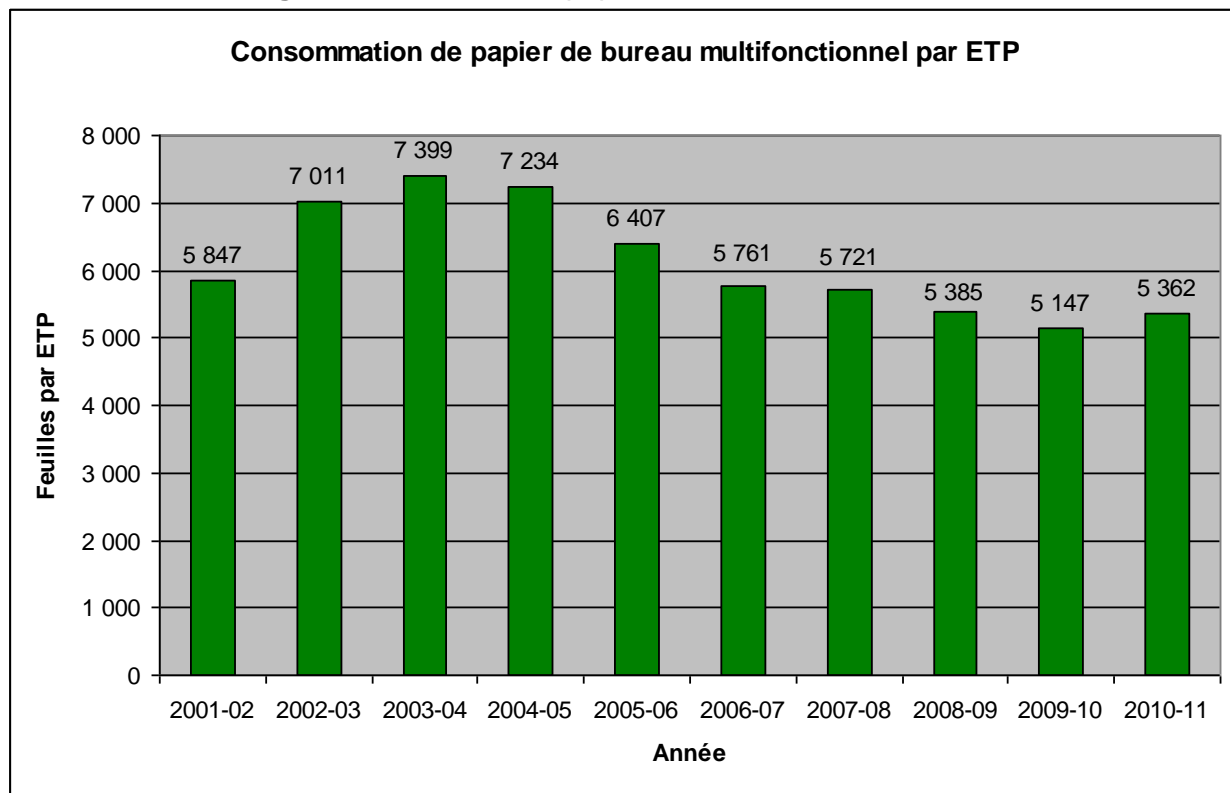
⁴ Outil d'approvisionnement électronique connu autrefois sous l'appellation WBRO.



Papier de bureau multifonctionnel

En réduisant la quantité de papier utilisée pour nos activités et nos services, l'Agence conserve les ressources naturelles et économise de l'argent. Au cours de la période, l'utilisation du papier par les employés à temps plein a augmenté pour la première fois depuis 2004, affichant une augmentation de 4 %, ou 215 feuilles, par rapport à 2009-2010. Malgré les efforts soutenus de réduction du papier, nous n'avons pas atteint notre cible de réduction de 20 % en mars 2011, par rapport à l'exercice 2005-2006. Bien que nous ne puissions pas déterminer le facteur ou les facteurs qui ont causé l'augmentation, les résultats soulignent la nécessité de poursuivre nos efforts en vue d'accroître les économies dans ce secteur. La **Figure 3** illustre l'utilisation du papier de bureau multifonctionnel par ETP⁵ au cours des dix dernières années.

Figure 3 : Utilisation du papier de bureau multifonctionnel



Voyages d'affaires de l'ARC

L'ARC favorise les pratiques de voyages d'affaires durables (VAD) afin d'accroître l'efficacité de ses opérations d'affaires et de réduire les émissions de GES et d'autres polluants. Nous avons fait la promotion des voyages d'affaires durables auprès de tous les employés pendant la Semaine de l'environnement de 2010. De plus, 1 434 employés ont suivi le cours sur les VAD, ce qui porte le total à 1 845 participants. Nous avons également fait la promotion des voyages durables au moyen du Coin des gestionnaires et de l'outil Mes déplacements.

En 2010-2011, environ 48 % des employés se déplaçant par affaires pour l'ARC ont augmenté leur utilisation des options de voyage durable.

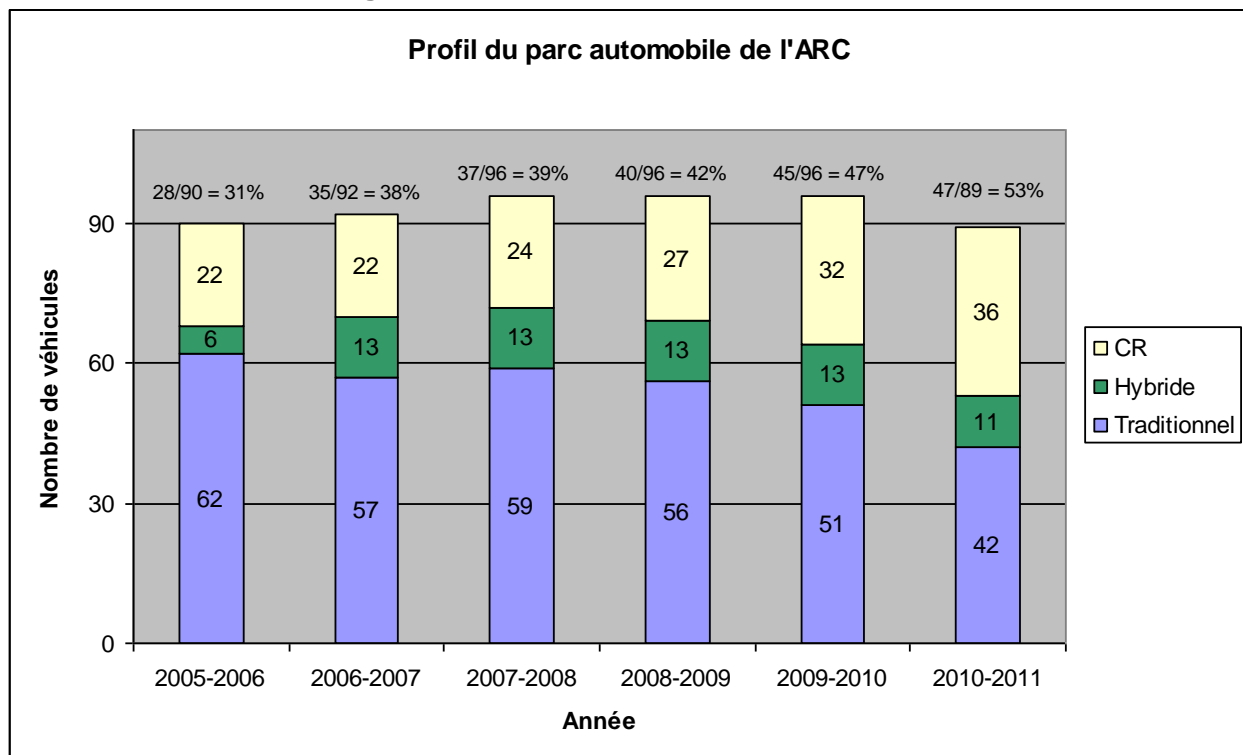
⁵ Employé équivalent à temps plein



Parc automobile

Pour réduire les émissions de GES de son parc automobile, l'Agence a acheté huit véhicules pouvant fonctionner avec du carburant de remplacement (CR) et un véhicule hybride en 2010-2011. Cela a augmenté le pourcentage de véhicules hybrides et de véhicules pouvant fonctionner avec du CR dans le parc automobile de l'ARC à 53 %. Le parc de l'ARC a émis 386 tonnes de GES au cours de la période, ce qui représente une diminution de 3 % par rapport au niveau de notre exercice de référence 2006-2007. Par conséquent, nous n'atteignons pas notre cible de réduction de 4 %. La **Figure 4** illustre le profil du parc de l'Agence en date du 31 mars 2011⁶.

Figure 4 : Profil du parc automobile de l'ARC



⁶ Bien que nous ayons acquis huit véhicules pouvant fonctionner avec du carburant de remplacement (CR) au cours de l'année, à cause des déplacements des stocks, l'augmentation nette de ce type de véhicule était de quatre véhicules. De même, l'ARC a acquis un véhicule hybride, mais le nombre total de véhicules hybrides du parc a diminué de deux.



Économie d'énergie

À titre d'organisme locataire, l'ARC économise l'énergie en réduisant le gaspillage occasionné par l'équipement de bureau qui reste allumé inutilement. À la suite des évaluations de base des appareils alimentés directement par une prise électrique menées dans six installations pilotes au cours de l'exercice 2009-2010, nous avons fait la promotion d'initiatives d'économie d'énergie sur une période de quatre mois qui a débuté avec la Semaine de l'environnement de 2010. Nous avons ensuite élaboré des inventaires de suivi de l'utilisation d'énergie afin de déterminer l'efficacité des initiatives. Les résultats ont révélé une réduction moyenne du gaspillage d'énergie de 25 % dans les six installations, dépassant ainsi la cible visant une réduction de 15 à 20 %. Nous établirons le rapport final au cours de la période suivante et utiliserons les leçons pour les plans et la promotion de l'économie d'énergie dans l'ensemble de l'Agence.

Les résultats d'une étude pilote de l'ARC menée en 2010 ont révélé que l'équipement qui reste allumé inutilement représente 42 % de toute l'énergie utilisée après les heures de travail.

Dans l'ensemble de l'ARC, nous avons utilisé une image promotionnelle qui apparaissait sur les écrans de l'ARC au moment des ouvertures et des fermetures de session pendant trois semaines afin de rappeler aux employés d'éteindre leur ordinateur et leur écran à la fin de chaque journée de travail. Une analyse de suivi effectuée sur les ordinateurs de l'ARC a révélé que 71 % des employés éteignaient leur ordinateur à la fin de la journée, comparativement à 70 %⁷ avant la promotion. À l'appui des efforts d'économie d'énergie des employés et en vue de réduire au minimum les interruptions relatives aux mises à jour de sécurité, la DGI a mis en place un réveil à distance en conjonction avec des poussoirs de sécurité Tivoli en octobre 2010. Le réveil à distance permet aux administrateurs de réseau d'allumer à distance les postes de travail qui sont éteints, ce qui permet aux employés de continuer à éteindre leur ordinateur à la fin de la journée, même s'ils s'attendent à ce que des mises à jour de logiciel soient effectuées.

Déchets dangereux

Halocarbures

Nous avons rédigé des lignes directrices pour le remplacement de l'équipement qui contient des produits chimiques contenant des halocarbures périmés. Cela permettra de veiller à l'élimination des vieux appareils de l'ARC dans le respect de l'environnement.

Recyclage des piles

Nous avons mis en œuvre des programmes de recyclage des piles dans d'autres bureaux de l'ARC. Au total, 1 212 kg de piles ont été recyclées par la Raw Materials Company (RMC) et les services de recyclage des piles Appellarecycler. Il s'agit d'une augmentation de 59 % par rapport à 2009-2010.

Bien que les piles épuisées constituent moins de 1 % des déchets des sites d'enfouissement, elles représentent 88 % de tous les métaux lourds toxiques qui s'y trouvent (c.-à-d. mercure, cadmium, etc.).

⁷ Ce chiffre provient d'une analyse antérieure, menée en 2009, et comprend aussi les ordinateurs de l'ASFC.



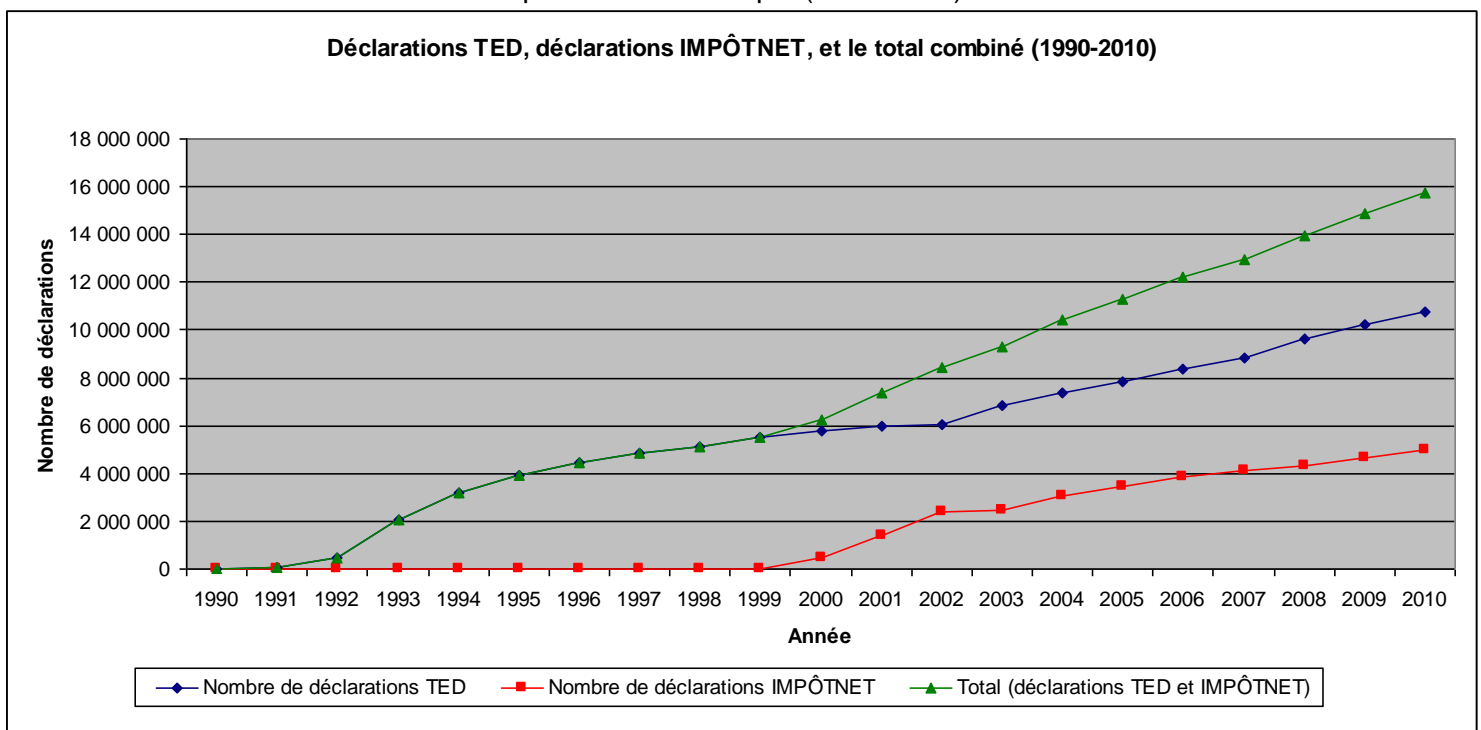
But 2 : Offrir nos programmes fiscaux et de prestations d'une façon durable

Les cibles et les activités à l'appui du but 2 visent à augmenter le nombre de services de l'ARC offerts par voie électronique et à renforcer les partenariats en incorporant une prise de décision durable. Les deux cibles dans ce secteur ont été atteintes et les détails figurent ci-dessous :

Économies de papier

L'année d'imposition 2010 a connu une augmentation du nombre et du pourcentage de particuliers et d'entreprises qui produisent leurs déclarations de revenus par voie électronique. Environ 60 % des particuliers (T1) ont utilisé TED ou IMPÔTNET pour produire leurs déclarations de revenus électroniquement, une augmentation de 5 % par rapport à 2009. De même, 46 % des entreprises (T2) ont utilisé des options électroniques pour produire leurs déclarations de revenus de société, ce qui représente une augmentation de 70 % par rapport à 2009. En démontrant les avantages environnementaux qui découlent de l'utilisation accrue des services électroniques de l'ARC, nous avons estimé qu'entre 1990 et 2010, près de six milliards de feuilles de papier ont été économisées grâce aux services TED ou IMPÔTNET pour les déclarations de revenus des particuliers. Ce chiffre comprend environ 692 millions de feuilles de papier qui ont été économisées seulement pour l'année d'imposition 2010. La **Figure 5** présente le taux d'utilisation des services électroniques pour la production des déclarations de revenus des particuliers.

Figure 5 : Tendances de la production de déclarations de revenus des particuliers (T1) par voie électronique (1990-2010)





Utilisation des services électroniques

L'ARC est déterminée à augmenter son offre de services électroniques aux contribuables et aux bénéficiaires de prestations au moyen de sa Stratégie de services. L'exercice 2010-2011 a marqué une autre année de progrès dans ce secteur, alors que de nombreux portails en ligne ont connu des augmentations du trafic des utilisateurs. Il y a eu 1,24 million d'ouvertures de session dans *Mon dossier d'entreprise* au cours de la période, une augmentation de 64 % par rapport à l'année précédente. De même, les visites des contribuables dans *Mon dossier* et *Accès Rapide* ont augmenté de 5,9 % et de 9,4 % respectivement, comparativement à l'exercice 2009-2010. Le portail *Représenter un client* a enregistré tout près de 25 000 nouveaux inscrits, une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente. Ces statistiques sont très encourageantes pour l'Agence, puisqu'elles démontrent que les buts de la Stratégie de services correspondent aux demandes réelles des utilisateurs.

L'ARC a atteint une augmentation de 7.9 % la part totale des interactions libre service, nous permettant de surpasser la cible de croissance de 5 % d'ici 2012.

Intégration du DD

L'Agence continue d'inclure les dispositions en matière de développement durable dans les nouveaux protocoles d'entente (PE) et les nouvelles lettres d'intention (LI). Des 36 PE et LI qui ont été émis au cours de la période, 30 (ou **83 %**) comprenaient des dispositions de DD. Les dispositions avaient particulièrement trait à l'utilisation de la technologie pour réaliser des économies et réduire le gaspillage au minimum.

But 3 : S'assurer que tous les employés appliquent les principes du développement durable dans leur travail

Les cibles et les activités du but 3 cherchent à favoriser la compréhension et l'engagement des employés en ce qui concerne le DD. Nous avons atteint deux des trois cibles relatives au but 3 et fait des progrès remarquables en ce qui a trait à l'autre cible, en atteignant l'un de ses deux critères. Les détails de nos résultats du but 3 figurent ci-dessous :

Le DD dans les ententes et les attentes de rendement

L'ARC encourage ses gestionnaires à inclure des clauses de DD dans leurs ententes ou leurs attentes de rendement afin de démontrer le soutien du programme du DD auprès des employés au niveau le plus élevé et qui ont de l'influence. Au total, **98 %** des EC ont inclus le DD dans leurs ententes de rendement, dépassant la cible de 90 %. Environ **86 %** des MG ont inclus des clauses de DD dans leurs attentes de rendement. Cela représente une hausse par rapport à 82 % en 2009-2010, mais n'est tout de même pas suffisant pour atteindre notre cible de 90 %.

Apprentissage en matière de DD

Afin d'accroître la connaissance et la compréhension du DD chez nos MG, la Division du DD offre un module de formation sur le DD dans le cadre du Programme d'apprentissage des MG (PAMG). Au total, 440 gestionnaires ont participé à 22 séances sur le DD. Cela représente une hausse importante en comparaison aux 14 séances et de 280 participants en 2009-2010.



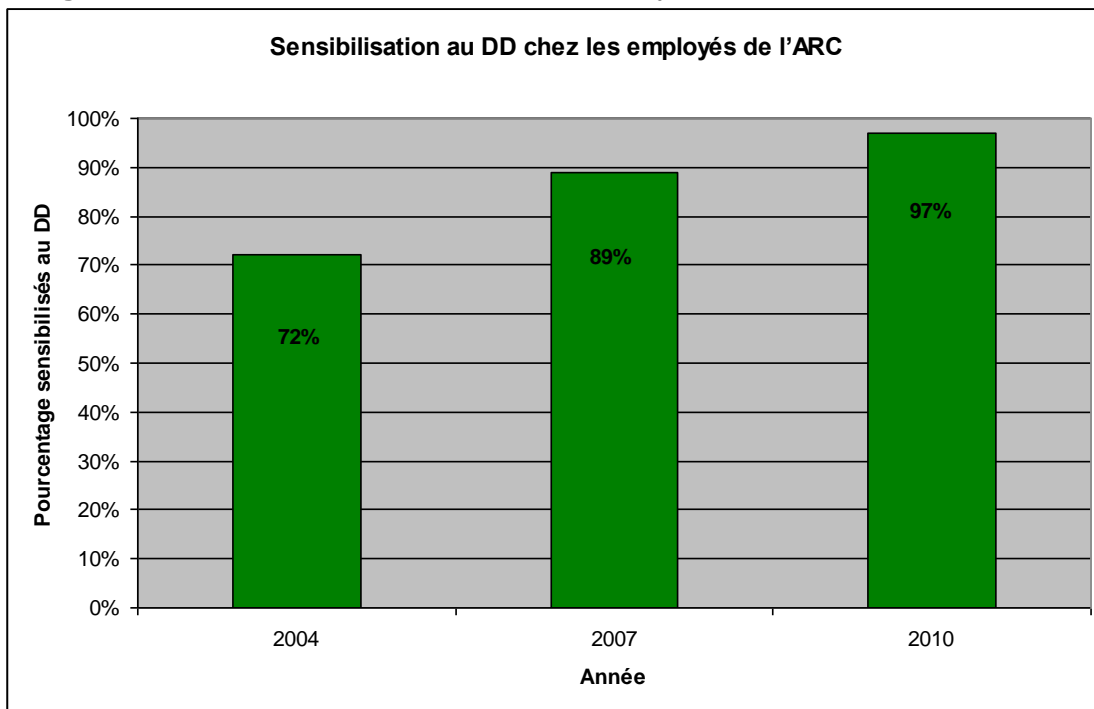
Nous avons continué de promouvoir le cours sur les voyages d'affaires durables et constaté une augmentation de 400 % du nombre d'employés qui ont suivi le cours par rapport à 2009-2010. Nous avons élaboré et lancé un outil des critères du DD afin d'aider les analystes et les planificateurs à inclure les principes du DD dans leurs projets, politiques et plans.

Engagement des employés

Activités nationales sur le DD

L'ARC a continué d'utiliser les trois activités nationales sur le DD (le Jour de Terre, la Semaine de l'environnement et la Semaine de la réduction des déchets) pour que ses employés comprennent et appliquent mieux les principes du DD dans leur travail. Les directions générales et les régions de l'Agence ont organisé des activités locales qui appuient les thèmes nationaux. Les résultats du sondage de 2010 auprès des employés ont révélé que 97 % des employés sont au courant du DD à l'ARC, dépassant la cible de 95 %. Ils ont également révélé que la participation des employés à chacune des trois activités nationales a augmenté depuis 2007. La **Figure 6** indique la hausse de sensibilisation des employés à l'égard du DD dans le milieu de travail depuis 2004.

Figure 6 : Sensibilisation au DD chez les employés de l'ARC entre 2004 et 2010





Le Fonds d'innovation en développement durable (FIDD)

Le FIDD finance les projets organisés par les employés qui font progresser l'innovation et appuient le développement durable à l'ARC. Au cours de la période, nous avons reçu 26 propositions et versé 50 000 \$ pour trois projets. Il s'agit des projets suivants :

- *Feuille de traitement électronique des demandes de renseignements T196* (DGSCGC – AC) : Ce projet a pour but de créer un formulaire électronique qui élimine la nécessité d'imprimer la *Feuille de traitement électronique des demandes de renseignements T196*. Le formulaire électronique est en cours de développement. On estime que le projet permettra d'économiser environ 170 000 \$ par année grâce à la réduction des coûts de papier et d'impression et qu'il augmentera l'efficacité de tout le processus.
- *Vérifications sans papier* (BSF de Winnipeg) : Ce projet fera en sorte que toutes les vérifications seront menées sans papier dans le cadre du *Projet de vérification sur les abris fiscaux relatifs à des dons*. Depuis la mise en œuvre du processus sans papier, plus de 100 000 feuilles de papier ont été économisées, les économies de coûts liées à l'impression ont atteint 1 600 \$ et des économies de coûts ont été réalisées dans les secteurs de l'entreposage et du transport.
- *Sélection écologique de la charge de travail* (DGPO – AC) : Au BSF d'Ottawa, les employés de l'équipe de la charge de travail sélectionnent environ 2 300 dossiers qui feront l'objet d'une vérification des petites et moyennes entreprises, de l'économie clandestine et au bureau. Cela représente environ 30 000 feuilles de papier par année. Ce projet installe des moniteurs doubles et dirige la fonction d'impression dans les ordinateurs afin de sauvegarder automatiquement les dossiers sélectionnés sur un lecteur commun. Avec la mise en œuvre du projet, l'utilisation mensuelle de papier a diminué de 3 000 feuilles à 500 feuilles, les cartouches d'imprimantes durent beaucoup plus longtemps et les employés ont augmenté leur productivité.

En raison des contraintes budgétaires, le FIDD ne fournira plus de financement pour des idées de projet. Cependant, la Division du DD continuera de promouvoir, de favoriser et de faciliter la mise en œuvre des idées novatrices des employés.

But 4 : Appuyer et maintenir le développement durable par des systèmes modernes

Les cibles et les activités qui soutiennent le but 4 incorporent les engagements à l'égard du DD dans la prise de décisions, améliorent la gestion du programme de DD et préparent l'ARC à la prochaine stratégie de DD en vertu de la nouvelle législation fédérale en matière de DD. Les deux cibles du but 4 ont été atteintes et les détails sur ces initiatives figurent ci-dessous :

Réseau du DD

Nous avons continué de soutenir le Réseau du DD en offrant des séances d'orientation et de sensibilisation, en tenant des réunions trimestrielles sur le DD, en participant aux réunions locales et régionales du comité de DD, en diffusant des fiches de rendement semestrielles sur le DD et en fournissant des outils, des lignes directrices et des pratiques exemplaires. Le Réseau du DD a achevé 75 % de ses sous-activités prévues au cours de l'exercice 2010-2011.



Les résultats du sondage annuel des coordonnateurs du DD révèlent un niveau de satisfaction de 81 % pour le soutien fourni par la Division du DD. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 77 % en 2009-2010. Les détails sur les résultats du sondage figurent dans le **Tableau 1** ci-dessous.

Tableau 1 : Cote accordée au service de la Division du DD par le Réseau du DD en 2010-2011

Service	Notation moyenne (échelle de 1 {faible} à 5 {excellent})	Changement par rapport aux résultats de 2009-2010
Formation et sensibilisation	3,9	+0,1
Événements et initiatives majeurs	3,9	-0,1
Prestation de renseignements et de directives	4,4	+0,5
Réunions et consultations	4,2	+0,1
Processus de rapports de rendement	4,2	+0,3
Outil de rapport de rendement	3,8	+0,4

La Division du DD a également respecté sa norme de service en répondant à toutes les demandes de renseignements des employés (36 de 36) dans la boîte aux lettres du DD dans un délai de cinq jours ouvrables. La moyenne du temps de réponse aux demandes de renseignements était de 1,9 jours ouvrables.

Critères de durabilité

Nous avons mis au point et affiché l'outil des critères du DD sur le site Web du DD. Les critères sont une série de questions-guides sur les plans social, économique et environnemental qui ont pour but d'encourager la prise de décisions intégrée par les planificateurs et les analystes pendant l'élaboration et l'examen des politiques, des plans et des programmes. Nous avons également intégré les critères du DD dans l'ébauche de la *Directive et des procédures sur le stationnement de l'ARC*.

Programmes de gestion de l'environnement (PGE)

Nous avons mis en œuvre nos PGE pour 2010-2011 et présenté leur rendement au Comité national du Système de gestion de l'environnement (SGE) lors de réunions régulières. Les neuf PGE établissent 94 cibles au total et nous avons atteint les résultats suivants :

- Atteintes : 61 % or 57 cibles
- En grande partie atteintes⁸ : 13 % ou 12 cibles
- Non atteintes : 27 % ou 25 cibles

Étant donné la maturité du programme de DD de l'Agence, nous avons intégré les PGE aux activités du Plan d'action national du DD ainsi que les plans détaillés des activités. Cette fusion améliorera l'efficacité de notre planification et de notre établissement de rapports en matière de DD. Par conséquent, les cibles distinctes des PGE ne seront plus rédigées et le Comité national du SGE a été démantelé. Ces changements correspondent au nouvel outil en ligne d'établissement de rapports sur le rendement.

⁸ « Atteintes en grande partie » signifie que la cible est atteinte à 75 %, mais n'est pas achevée.



Conclusion

Le but de l'année de transition du Plan d'action national du DD était d'achever et de prolonger des activités de la Stratégie de DD 2007-2010 et de préparer la Stratégie de DD 2011-2014 de l'ARC. Dans l'ensemble, nous avons achevé **90 %**⁹ du travail planifié et atteint 11 des 14 cibles en accomplissant 27 des 39 activités. Toutes les activités qui sont en cours seront traitées dans la nouvelle stratégie de DD. Nous concluons que le plan de l'année de transition a été mis en œuvre avec succès et que l'Agence est prête à entreprendre sa Stratégie de DD 2011-2014.

4.0 Élaborer la Stratégie de DD 2011-2014 de l'ARC

Nous avons mené de longues consultations pour la préparation de la Stratégie de DD 2011-2014 de l'ARC. À l'interne, nous avons utilisé une approche descendante en commençant par solliciter et obtenir le soutien de la haute direction pour les orientations générales de la nouvelle stratégie. Après avoir présenté des exposés aux comités de gestion des directions générales et des régions, nous avons consulté des experts en la matière dans l'ensemble de l'Agence.

À l'externe, nous avons entretenu les liens avec d'autres ministères fédéraux en vue de collaborer aux cibles et de les mettre au point pour la Stratégie fédérale de DD. Nous avons ensuite convoqué un Forum du DD national d'une durée de deux jours à l'intention des intervenants internes et externes en vue de mettre au point les buts et les cibles de la stratégie de l'ARC. La Stratégie et les plans d'action nationaux du DD étaient approuvés par le Comité de gestion de l'Agence et le Conseil de direction en date du 31 mars 2011. Conformément aux exigences de la *Loi fédérale sur le développement durable (2008)*, la Stratégie du DD 2011-2014 de l'ARC fera partie du Rapport sur les plans et les priorités de l'ARC qui sera déposé à la prochaine période.

5.0 Coûts du programme de DD

Au cours de 2010-2011, l'ARC a investi environ 1,73 million de dollars en coûts directs (personnel et de fonctionnement) pour la Division du DD à l'AC et les bureaux régionaux afin de mettre en œuvre le programme de DD. Pour une répartition détaillée de l'allocation de fonds, voir le **Tableau 2**.

Tableau 2 : Budget du programme de développement durable 2010-2011 (en milliers de dollars)

Secteur des dépenses	Type de ressource		
	Salaires	F & E	Total
Administration centrale	1 080	122	1 202
Régions	387	95	482
Fonds d'innovation du DD	--	50	50
Total	1 467	267	1 734

⁹ Progrès déterminé à l'aide de notre système d'évaluation des activités internes.



Annexe : Rapport sur les cibles et les activités

L'annexe décrit brièvement les progrès réalisés sur les cibles et les activités de soutien du Plan d'action national du DD pour 2010-2011. Les activités qui contribuent aux priorités¹⁰ de développement durable du gouvernement du Canada sont indiquées par un astérisque (*). L'information contenue dans la présente annexe sera d'un intérêt particulier pour les intervenants internes et externes, y compris le Commissaire à l'environnement et au développement durable.

Cible 1.1.1 et activités de soutien	Résultats en date du 31 mars 2011
<p>Cible : L'ARC élargira son programme de gestion des déchets à des installations qui regrouperont environ 90 % des employés de l'ARC d'ici mars 2011.</p> <p>Mesure : Pourcentage d'employés à l'ARC ayant accès au programme <i>Non aux déchets</i>.</p>	<p>Statut : Atteint</p> <p>Environ 96 % des employés de l'ARC ont maintenant accès au programme <i>Non aux déchets</i>.</p>
<p>Activité 1.1.1.1 : Mettre en œuvre le programme Non aux déchets dans d'autres installations de l'ARC.</p>	<p>Terminé</p> <p>Le programme <i>Non aux déchets</i> est actuellement exploité dans 112 des 133 installations. Il comprend l'acquisition de mini bacs, la consultation des intervenants, l'installation des mini bacs dans l'espace de travail des employés et la prestation de renseignements sur le programme aux employés.</p> <p>Nous avons finalisé le Rapport sommaire de la vérification nationale des déchets 2009-2010 de l'ARC, qui confirme que le taux moyen d'acheminement des déchets pour les 15 installations vérifiées était de 84 %. Nous avons aussi déterminé que 71 tonnes d'équivalent CO₂¹¹ (éq. CO₂) ont été émises à partir des déchets générés dans ces 15 installations; 48 tonnes d'éq. CO₂ ont été évitées à l'aide des initiatives de réduction des déchets et 896 tonnes d'éq. CO₂ ont été évitées à l'aide du recyclage. Ces résultats ont été communiqués aux cadres supérieurs de l'ARC, aux représentants des syndicats nationaux aux employés et aux représentants de Travaux publics et services gouvernementaux Canada.</p>
<p>Indicateurs : Nombre d'installations supplémentaires où le programme <i>Non aux déchets</i> est mis en place.</p>	<p>Nous avons mis en œuvre le programme <i>Non aux déchets</i> dans 14 autres installations de l'ARC.</p>
<p>*Activité 1.1.1.2 : Élaborer un guide sur le bureau écologique qui appuie les réunions vertes, les déménagements verts de bureaux, les activités de réduction de la consommation de papier et les initiatives de réduction de la consommation et de la réutilisation.</p>	<p>En cours</p> <p>La Division du DD a terminé les composantes principales du Guide pour le bureau et les réunions écologiques (BRE). Le Guide pour le BRE est semblable au guide élaboré par Environnement Canada. Toutefois, certains renseignements ont été modifiés dans le but d'intégrer des initiatives et des programmes propres à l'ARC.</p>
<p>Indicateurs : Guide sur le bureau écologique (mesure prise)</p>	<p>Nous tiendrons des consultations du Réseau du DD avant d'achever le Guide au cours de la prochaine période.</p>
<p>Activité 1.1.1.3 : Continuer à faire la promotion des initiatives liées au bureau écologique, notamment des réunions vertes, des déménagements de bureaux verts, des activités de réduction de la consommation de papier et des initiatives de réduction de la consommation et de la réutilisation.</p>	<p>Terminé</p> <p>Nous avons fait la promotion d'initiatives de réduction et de réutilisation telles que le programme Deuxième vie du papier, les centres de recyclage des fournitures de bureau réutilisables, les ustensiles et les articles de cuisine réutilisables, les réunions sans papier ainsi que les déménagements et événements écologiques.</p>
<p>Indicateurs : Activités de promotion et initiatives liées au bureau écologique (mesure prise)</p>	<p>Les initiatives de réduction et de réutilisation sont pratiquées dans l'ensemble des bureaux de l'ARC.</p>

¹⁰ Les priorités sont décrites brièvement dans le document intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles* (2006).

¹¹ L'équivalent CO₂ est une mesure destinée à décrire la quantité totale de CO₂ qui aurait le même potentiel de réchauffement de la planète qu'un mélange donné et qu'une quantité de gaz à effet de serre.



Cible 1.1.2 et activités de soutien	Résultats en date du 31 mars 2011
<p>Cible : Étendre le programme d'approvisionnement écologique afin d'obtenir les résultats suivants d'ici le 31 mars 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – 5 % des produits achetés à l'ARC devront être des écoproduits. – L'achat de biens et de services à l'aide des instruments d'approvisionnement consolidés écologiques sera maximisé. <p>Mesures : Pourcentage annuel d'écoproduits achetés d'après la valeur des achats par rapport à la valeur annuelle totale dépensée pour les produits et services achetés à l'aide des instruments d'approvisionnement consolidés écologiques.</p>	<p>Statut : Atteint</p> <p>Les dépenses totales en écoproduits représentaient 7,4 % des achats de l'ARC (43 M\$ sur 581 M\$), dépassant la cible de 5 %.</p> <p>Un total de 8,4 % des biens et des services acquis par l'ARC l'ont été à l'aide des instruments d'approvisionnement consolidés écologiques.</p>
<p>*Activité 1.1.2.1 : Inclure des clauses de DD et des spécifications environnementales dans tous les nouveaux arrangements contractuels évalués à 1 M\$ ou plus, lorsque possible.</p>	<p>En cours</p> <p>Nous avons inclus des spécifications environnementales et des critères sur le DD dans 7 des 19 ententes contractuelles évaluées à 1 M\$ ou plus. Cela comprenait des contrats d'impression à tirage réduit (2 contrats), de papier de bureau à usages multiples, de services des centres de données, de maintien des logiciels de l'ordinateur central ainsi que de services de soutien et d'entretien généraux (2 contrats).</p>
<p>Indicateurs : Pourcentage des nouveaux arrangements contractuels (1 M\$ ou plus) qui comportent des critères environnementaux</p>	<p>Des spécifications environnementales ont été ajoutées dans 37 % des nouvelles ententes contractuelles d'une valeur de 1 M\$ ou plus. Nous continuerons d'ajouter des spécifications environnementales dans tous les nouveaux contrats.</p>
<p>*Activité 1.1.2.2 : Inclure les considérations environnementales dans 100 % des évaluations du rendement des gestionnaires et des dirigeants de l'approvisionnement et de la gestion du matériel.</p>	<p>Terminé</p> <p>Nous avons inclus des considérations environnementales qui abordent les possibilités d'apprentissages en matière de DD, la reconnaissance du DD, les pratiques exemplaires en matière de DD et le rapport entre le DD et les activités de l'ARC dans les évaluations de rendement ciblées.</p>
<p>Indicateurs : Évaluations du rendement qui incluent des considérations environnementales (mesure prise)</p>	<p>Les évaluations de rendement pour tous les gestionnaires et les dirigeants de l'approvisionnement et de la gestion du matériel comprenaient des considérations environnementales.</p>
<p>*Activité 1.1.2.3 : Déterminer tous les processus de gestion et de contrôle liés à l'approvisionnement qui doivent inclure des considérations environnementales au moyen des lignes directrices et de la liste de contrôle de TPSGC.</p>	<p>En cours</p> <p>Nous avons recherché et évalué les clauses environnementales possibles afin de les inclure dans les processus de gestion de l'approvisionnement. Nous avons aussi révisé la structure de gestion de l'acquisition et examiné les possibilités d'inclure des dispositions relatives à la responsabilité sociale des entreprises dans les contrats. Nous continuerons à examiner les processus et les contrôles de gestion liés à l'acquisition dans le but de relever les secteurs auxquels nous ajouterons des considérations environnementales au cours de la prochaine période.</p>
<p>Indicateurs : Processus de gestion et de contrôle de l'approvisionnement déterminés pour l'inclusion des considérations environnementales (mesure prise)</p>	<p>Les considérations environnementales sont introduites aux modèles de DDP, aux procédures destinées aux Comités de surveillance de l'approvisionnement et à la Stratégie d'approvisionnement de l'ARC.</p>



Cible 1.1.2 et activités de soutien – suite	Résultats en date du 31 mars 2011
<p>*Activité 1.1.2.4 : Dresser un inventaire des unités d'impression de l'ARC et établir une stratégie de regroupement des imprimantes afin de réduire le ratio d'utilisateurs par appareil d'impression.</p>	<p>Terminé</p> <p>Comme première étape vers une augmentation de l'utilisation efficiente des appareils d'impression, nous avons mis en œuvre un moratoire sur l'achat de ces appareils à l'échelle de l'Agence. Nous avons ensuite fourni des directives générales aux directions générales et aux régions dans le but d'établir leurs plans respectifs afin d'atteindre le ratio 8:1 d'employés par appareil d'impression. Les travaux en vue d'atteindre la cible d'ici mars 2013 sont en cours.</p>
<p>Indicateurs : Ratio d'utilisateur par appareil d'impression.</p>	<p>L'Agence a déterminé qu'il y avait 2,5 employés par imprimante.</p>
<p>*Activité 1.1.2.5 : Fournir de la formation sur l'approvisionnement écologique à 100 % du personnel de l'approvisionnement et de la gestion du matériel et de l'information sur le sujet aux titulaires de carte d'achat.</p>	<p>En cours</p> <p>Nous avons établi une base de référence de 1 561 détenteurs de cartes d'acquisition et de 93 employés de l'approvisionnement et de la gestion du matériel en avril 2010.</p>
<p>Indicateurs : Pourcentage du personnel d'approvisionnement formé en approvisionnement écologique</p>	<p>Tous les détenteurs de carte d'achat ont reçu une formation sur l'approvisionnement écologique. Le contenu sur le DD est intégré au produit de formation sur la carte d'achat et les futurs détenteurs de cartes d'achat doivent suivre cette formation en vue de recevoir leur carte.</p> <p>Un nombre total de 71 % (66 sur 93) des employés de l'approvisionnement et de la gestion du matériel ont reçu une formation sur l'approvisionnement écologique.</p>

Cible 1.1.3 et activités de soutien	Résultats en date du 31 mars 2011
<p>Cible : Réduire les achats de papier multi-usage par équivalent temps plein (ETP) de 20 % ou à 5 126 feuilles (comparativement à l'année de référence 2005-2006) d'ici le 31 mars 2011.</p> <p>Mesure : Pourcentage de réduction de l'achat de papier multi-usage par employé (ETP).</p>	<p>Statut : Non atteint</p> <p>L'utilisation du papier à usages multiples a diminué de 16,3 % à 5 362 feuilles par ETP par rapport à l'année de référence 2005-2006.</p>
<p>Activité 1.1.3.1 : Revoir le processus de réponse aux demandes en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> et de la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i> (AIPRP), ce qui permettra de réduire la paperasserie administrative tout en maintenant ou en améliorant l'efficacité du traitement.</p>	<p>En cours</p> <p>Le Projet de renouvellement des outils technologiques de l'AIPRP contient trois étapes. L'étape 1 est terminée et elle comprenait la mise en œuvre d'un nouveau logiciel d'imagerie qui permet de balayer les nouvelles demandes d'AIPRP dans le système.</p> <p>Les étapes 2 et 3, qui commenceront en 2011-2012, comprennent l'intégration de logiciels supplémentaires et d'outils Web dans l'ensemble de logiciels et la transmission électronique des dossiers de l'AIPRP, avec des lignes directrices connexes sur la mise en œuvre.</p>
<p>Indicateurs : Réduction de l'utilisation du papier découlant d'une révision du processus de l'AIPRP.</p>	<p>On estime que les changements apportés au processus de l'AIPRP à l'étape 1 ont permis de réduire l'utilisation du papier de 20 %. À la suite de l'achèvement de l'étape 3, on prévoit que les changements apportés au processus de l'AIPRP permettront de réduire de plus de 50 % l'utilisation du papier.</p>



Cible 1.1.3 et activités de soutien – suite	Résultats en date du 31 mars 2011
Activité 1.1.3.2 : Dans la mesure du possible, mettre en œuvre le programme du Système de classification général de l'Agence (SCGA), afin de soutenir la réduction du papier et la gestion informatique des renseignements.	Terminé Le programme du SCGA a pour objet d'élaborer et de mettre en œuvre un système de gestion des dossiers normalisé dans l'ensemble de l'Agence pour promouvoir l'entreposage et la conservation efficaces des renseignements imprimés et électroniques. Il est prévu qu'une stratégie complètement mise en œuvre réduira l'entreposage de renseignements en format imprimé et électronique ainsi que du contenu Web, les coûts de traitement et de recherche et qu'elle réduira au minimum les risques (p. ex., sécurité, pertinence et conservation de l'information).
Indicateurs : Rapport sur la mise en œuvre du programme SGCA (mesure prise)	Nous avons terminé les travaux prévus pour la période en élaborant une structure de classement primaire dans presque toutes les directions générales. L'élaboration des plans de classement secondaire et tertiaire et la mise en œuvre complète de la structure de classement de l'AIPRP ainsi que la migration des dossiers existants suivront en 2011-2012.
Activité 1.1.3.3 : Effectuer une évaluation afin d'améliorer le rendement du DD dans le processus d'édition de l'Agence.	Terminé Nous nous sommes assurés les services d'un consultant pour évaluer l'efficacité de nos pratiques en matière d'édition ainsi que les secteurs où la durabilité doit être améliorée. Les principales recommandations concernaient l'établissement d'une politique sur l'approvisionnement en papier pour les publications externes qui comprend ce qui suit. <ul style="list-style-type: none">• Incorporer les buts et les objectifs en matière d'édition et dans la stratégie de DD de l'ARC.• Exiger que toutes les publications externes utilisent des fibres homologuées.• Établir des exigences uniformes en matière de déchets recyclés post consommation (DPC) pour toutes les publications, avec un taux de 30 % suggéré comme point de départ. Les produits les plus en vue doivent avoir proportionnellement des cibles plus élevées quant à leur contenu en DPC (c.-à-d. de 50 à 100 %).
Indicateurs : Rapport d'évaluation (mesure prise)	Le rapport s'intitule : « Possibilités de durabilité pour l'écologisation des publications externes imprimées de l'Agence du revenu du Canada. »
Activité 1.1.3.4 : Collaborer avec les coordonnateurs du DD et les autorités fonctionnelles de la Direction générale afin d'analyser les présentations sur l'étude sur l'utilisation du papier à l'Agence et en faire une priorité, et élaborer d'autres activités de réduction de la consommation de papier pour la stratégie du DD 2011-2014.	En cours Les coordonnateurs du DD des directions générales ont continué à évaluer la faisabilité des soumissions incluses dans l'étude sur l'utilisation du papier à l'Agence et liées à leur direction générale.
Indicateurs : Activités de la stratégie du DD (mesure prise)	Des 17 soumissions, 3 étaient en cours de préparation, 5 étaient approuvées, 3 seront abandonnées et 6 devaient encore être évaluées.



Cible 1.1.4 et activités de soutien	Résultats en date du 31 mars 2011
<p>Cible : Faire la promotion des pratiques exemplaires relatives aux voyages d'affaires durables aux employés d'ici le 31 mars 2011.</p> <p>Mesure : Pourcentage d'employés ayant indiqué qu'ils ont davantage opté pour les voyages d'affaires durables dans le sondage sur la sensibilisation au DD.</p>	<p>Statut : Atteint</p> <p>Les résultats du sondage de 2010 sur la sensibilisation au DD en matière de voyage durable ont démontré ce qui suit.</p> <ul style="list-style-type: none">• 28 % des répondants ont opté plus souvent pour des hôtels écologiques pour leurs voyages d'affaires.• 14 % des répondants ont choisi plus souvent les transports en commun, le vélo, la marche ou le covoiturage pour leurs voyages d'affaires.• 19 % des répondants ont opté plus souvent pour le train pour leurs voyages d'affaires.• 54 % des répondants ont choisi plus souvent la vidéoconférence ou la téléconférence.• 24 % des répondants indiquent qu'ils ont loué des véhicules économes en combustible pour leurs voyages d'affaires.
<p>Activité 1.1.4.1 : Communiquer les pratiques exemplaires relatives aux voyages d'affaires durables aux employés et aux groupes prioritaires.</p>	<p>Terminé</p> <p>Nous avons fait la promotion du cours Voyages d'affaires durables (VAD) pendant le Semaine de l'environnement 2010. Cela comprend les options comme les dispositions en matière d'écologie de la Politique sur les voyages d'affaires de l'ARC, les techniques pour mieux conduire, les vidéoconférences, les téléconférences, les établissements d'hébergement écologiques ainsi que les pratiques exemplaires en matière de location de véhicule.</p>
<p>Indicateurs : Nombre de communications transmises aux employés et aux groupes prioritaires.</p>	<p>Nous avons fait la promotion des pratiques de voyages d'affaires durables aux employés au moyen de courriels nationaux, de la page Web de la Semaine de l'environnement, du Bulletin du DD et des liens vers les dispositions en matière d'écologie de la directive sur les voyages de l'ARC à partir du Coin des gestionnaires et de l'outil <i>Mes déplacements</i>.</p> <p>Plus de 1 434 employés ont terminé le cours VAD en 2010-2011.</p>
<p>Activité 1.1.4.2 : Mettre à jour les instruments de politique liés aux voyages d'affaires (p. ex. la politique sur les déplacements, la politique sur l'utilisation de taxis) avec des critères de durabilité, lorsque c'est faisable.</p>	<p>Terminé</p> <p>L'agence ajoute des critères de DD pendant les examens réguliers des politiques. On poursuivra le travail en vue de mettre au point la <i>Directive sur le stationnement de l'ARC</i> et la <i>Politique sur la réinstallation de l'ARC</i>.</p> <p>Nous avons intégré les types de dépenses liées au transport en commun et aux autobus interurbains dans les formulaires de remboursement de frais de déplacement lorsque le portail <i>Mes Déplacements</i> a été mis en service.</p>
<p>Indicateurs : Les critères de durabilité intégrés dans les instruments de politique (mesure prise)</p>	<p>Aucun nouvel instrument de politique lié aux voyages d'affaires n'a été examiné pendant la période.</p>



Cible 1.1.5 et activités de soutien	Résultats en date du 31 mars 2011
<p>Cible : Réduire les émissions des gaz à effet de serre (GES) provenant des véhicules de l'ARC de 4 % par rapport aux niveaux de l'année de référence 2006-2007 d'ici le 31 mars 2011.</p> <p>Mesure : Émissions des GES provenant des véhicules de l'ARC</p>	<p>Statut : Atteint</p> <p>Le parc automobile de l'ARC a émis 386 tonnes de GES pendant 2010-2011, ce qui représente une diminution de 3 % par rapport à notre niveau de l'année de référence 2006-2007 de 398 tonnes de GES.</p>
<p>*Activité 1.1.5.1 : S'assurer que tous les véhicules achetés ou loués par l'ARC sont soit des véhicules hybrides, soit des véhicules à carburant de remplacement, lorsque c'est possible.</p>	<p>Terminé</p> <p>Nous avons acheté 10 véhicules en 2010-2011. Parmi ceux-ci, 8 étaient à carburant de remplacement, 1 était hybride et 1 était à carburant conventionnel.</p> <p>L'ARC dispose d'un nombre total de 89 véhicules, dont 11 véhicules hybrides (12 %) et 36 véhicules à carburant de remplacement (40 %).</p>
<p>Indicateurs : Nombre et pourcentage de véhicules hybrides ou à carburant de remplacement achetés</p>	<p>Le nombre de véhicules hybrides et à carburant de remplacement détenus ou loués par l'ARC a augmenté de 2, ce qui a fait augmenter le pourcentage de véhicules hybrides et à carburant de remplacement de l'ARC à 53 %.</p>
<p>*Activité 1.1.5.2 : Communiquer les pratiques exemplaires relativement à l'opération et à la gestion des véhicules aux gestionnaires et aux conducteurs du parc automobile.</p>	<p>Terminé</p> <p>Nous avons préparé des documents de formation et nous avons organisé des séances de formation dans le but d'informer la communauté de gestion du parc automobile des pratiques exemplaires en matière de conduite de véhicule.</p>
<p>Indicateurs : Communications transmises aux gestionnaires du parc automobile et aux conducteurs</p>	<p>Nous avons fourni la formation à 28 gestionnaires du parc automobile de nos cinq régions et nous les avons enjointes à donner la formation à leurs conducteurs.</p>



Cible 1.1.6 et activités de soutien	Résultats en date du 31 mars 2011
<p>Cible : Faire la promotion de l'économie d'énergie dans les installations prioritaires d'ici le 31 mars 2011.</p> <p>Mesure : Économies d'énergie</p>	<p>Statut : Atteint</p> <p>Nous avons fait la promotion des initiatives de conservation de l'énergie dans six installations prioritaires. Les économies d'énergie par installation prioritaire vont comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">• 555, avenue Mackenzie, Ottawa (Ontario) : 6 %• 130, avenue Syndicate Sud et 201, rue North May, Thunder Bay (Ontario) : 24 %• 9737, autoroute King George, Surrey (C.-B.) : 17 %• 66, chemin Stapon, 275, chemin deBaetz et 201, rue Weston, Winnipeg (MB) : 24 %• 165, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (QC) : 40 %• 1557, rue Hollis, Halifax (N.-É.) : 21 %
<p>*Activité 1.1.6.1 : Mettre en œuvre des initiatives visant l'économie d'énergie et mesurer les résultats dans les installations prioritaires, en collaboration avec les intervenants.</p>	<p>En cours</p> <p>La Division du DD a élaboré et mis en ligne une section <i>Énergie</i> dans le site Web du DD afin d'échanger des renseignements avec les employés. Nous avons aussi lancé une image promotionnelle relative au DD que nous avons installé dans l'ensemble des ordinateurs de bureau de l'ARC et qui encourage les employés à éteindre leur ordinateur ainsi que leur moniteur à la fin de la journée. L'image apparaissait sur les moniteurs de l'ARC au cours des périodes d'ouverture et de fermeture de session, pendant un nombre total de trois semaines. Un suivi des ordinateurs de l'ARC a indiqué que 71 % des employés ont éteint leur ordinateur à la fin de la journée, comparativement à 70 % avant la campagne de la promotion¹².</p> <p>Nous avons rempli le [rapport de référence sur l'énergie] et communiqué les résultats aux syndicats et aux autres intervenants. Les résultats quant au matériel de bureau laissé inutilement allumé après les heures de bureau indiquent ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un gaspillage de 1 312 671 kilowatts d'énergie par année, ce qui représente 42 % de l'énergie utilisée.• Ce qui représente 106 851 \$ en coûts d'énergie par année.• Une production de gaz à effet de serre (GES) de 711 205 kg par année. <p>Un rapport détaillé de ces conclusions sera mis au point en 2011-2012.</p>
<p>Indicateurs : Nombre d'installations prioritaires ayant des initiatives visant l'économie d'énergie</p>	<p>Les inventaires de suivi d'utilisation d'énergie ont révélés que les six installations pilotes ont réduit leur consommation d'énergie de 25 % en moyenne.</p>

¹² Il faut noter que les résultats du balayage qui a eu lieu avant la campagne de promotion ont été obtenus en 2009, et qu'ils comprenaient les ordinateurs des employés de l'Agence des services frontaliers du Canada.



Cible 1.2.1 et activités de soutien	Résultats en date du 31 mars 2011
<p>Cible : Améliorer la gestion des produits dangereux afin de réduire au minimum les répercussions environnementales d'ici le 31 mars 2011.</p> <p>Mesures : Nombre et quantité de rejets des halocarbures; total des dépenses de l'ARC en services de recyclage des piles.</p>	<p>Statut : Atteint</p> <p>L'Agence avait un rejet d'halocarbures concernant un conditionneur d'air. Le rejet était de moins de 10 kg (2,27 kg) et les Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ont déclaré ce rejet à Environnement Canada dans son rapport semestriel.</p> <p>L'ARC a dépensé 9 144 \$ en services de recyclage de piles par l'intermédiaire de la <i>Raw Materials Company</i> en 2010-2011.</p>
<p>*Activité 1.2.1.1 : Mettre en œuvre un système afin de veiller à ce que tous les surplus d'équipements de la TI et des télécommunications soient réutilisés ou recyclés d'une façon éprouvée et sécuritaire pour l'environnement.</p>	<p>Terminé</p> <p>L'ARC dispose de deux ensembles de procédures dans le Manuel des finances et de l'administration (MFA) qui traitent des méthodes appropriées de réutilisation et de recyclage des surplus de matériel électronique, soit : Les procédures d'Élimination de matériel – Procédures de don et les Procédures relatives au programme de déchets électroniques. Ces procédures sont disponibles à tous les employés de l'ARC participant à des activités d'élimination ou à l'achat de matériel électronique dans une province qui possède un programme de déchets électroniques, et une campagne de promotion à cet égard leur est destinée.</p>
<p>Indicateurs : Mettre en place un système afin que les équipements de la TI et des télécommunications soient réutilisés ou recyclés (mesure prise)</p>	<p>Les systèmes de réutilisation et de recyclage sont décrits brièvement dans les instruments de politiques susmentionnés.</p>
<p>Activité 1.2.1.2 : Élaborer et mettre en œuvre des plans de remplacement des produits pour les éléments prioritaires de l'inventaire des halocarbures.</p>	<p>En cours</p> <p>Nous avons rédigé le Plan de remplacement des produits contenant des halocarbures. Nous conduirons des consultations avec les intervenants dans le but de mettre au point le document.</p>
<p>Indicateurs : Nombre et pourcentage d'installations avec des plans de remplacement des produits.</p>	<p>La division du DD a déterminé qu'il y avait dans l'inventaire national des halocarbures 435 systèmes qui ont des informations critiquables ou qui contiennent des halocarbures interdits et qui doivent être considérés comme des éléments prioritaires pour remplacement.</p>
<p>Activité 1.2.1.3 : Promouvoir et mettre en place des programmes de recyclage des piles afin de soutenir l'élimination sécuritaire des piles utilisées dans les opérations de l'ARC.</p>	<p>Terminé</p> <p>La Division du DD a fourni un soutien et une orientation au Réseau du DD pour la mise en œuvre de nouveaux programmes de recyclages de piles ou de programmes modifiés.</p>
<p>Indicateurs : Les programmes de recyclage des piles font l'objet d'une promotion et sont mis en place (mesure prise)</p>	<p>À l'échelle de l'Agence, nous avons recyclé 1 212 kg de piles à usage unique et rechargeables. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux 764 kg de piles en 2009-2010.</p>



Cible 2.1.1 et activités de soutien	Résultats en date du 31 mars 2011
<p>Cible : D'ici le 31 mars 2010, continuer de simplifier le processus de production des déclarations de revenus en augmentant les services électroniques et en réduisant la paperasserie administrative pour les particuliers, les entreprises et les organismes de bienfaisance.</p> <p>Mesure : Estimer la réduction prévue de l'utilisation du papier grâce aux initiatives de services électroniques</p>	<p>Statut : Atteint</p> <p>À l'aide de la stratégie de services de l'ARC, l'Agence continue de soutenir et de promouvoir l'élaboration des options électroniques et de libre service. Nous avons économisé un nombre estimé de 692 millions de feuilles de papier au cours de l'année d'imposition 2010 à l'aide de la production électronique des déclarations de revenus des particuliers.</p>
<p>Activité 2.1.1.1 : Estimer les économies de papier des options électroniques dans les portails de « Mon dossier » et de « Mon dossier d'entreprise » dans le site Web de l'ARC.</p>	<p>En cours</p> <p>Nous avons estimé que les nouveaux services électroniques disponibles par l'entremise de <i>Mon dossier</i> ont permis d'économiser environ 100 000 feuilles de papier au cours de la période en question¹³.</p>
<p>Indicateurs : Taux de participation des déclarations des particuliers (T1) et des entreprises (T2) produites par voie électronique.</p>	<p>Pour l'année d'imposition 2010, 59 % des déclarations des T1 (excluant IMPÔTEL) et 47 % des déclarations T2 ont été remplies par voie électronique. Ces chiffres représentent une augmentation par rapport à 56 % (T1) et 29 % (T2) pour l'année d'imposition 2009.</p>

Cible 2.2.1 et activités de soutien	Résultats en date du 31 mars 2011
<p>Cible : Exercer une prestation de service responsable en matière d'environnement au cours de la participation à des partenariats avec d'autres ministères fédéraux et organisations chargées de l'administration fiscale et des prestations.</p> <p>Mesure : Efficacité obtenue de la mise en œuvre de la stratégie de prestation de services.</p>	<p>Statut : Atteint</p> <p>Parmi les efficacités obtenues par la mise en œuvre de la Stratégie de prestation de services de l'ARC on compte des augmentations du nombre de contribuables et de bénéficiaires de prestations utilisant les options électroniques et de libre-service, des délais de traitement plus courts, un nombre moins élevé d'appels reçus dans les centres d'appels de l'ARC ainsi que des coûts réduits de papier et de frais de poste.</p> <p>Les résultats préliminaires tirés du Rapport annuel de mise en œuvre de la stratégie des services 2010-2011 indiquent que l'ARC a atteint ou atteint en partie¹⁴ les cibles des 16 normes de services sélectionnées. Nous avons aussi augmenté la part totale des transactions conduites sur le principe du libre-service de 7,9 %, dépassant ainsi la cible de 5 %, d'ici mars 2012.</p> <p>Le délai de traitement des déclarations de revenus des particuliers T1 produites sur papier était de 3,7 semaines comparativement à 4,3 semaines en 2009-2010, alors que le délai de traitement pour les déclarations de revenus T1 remplies par voie électronique est demeuré le même à 1,6 semaine.</p>
<p>Activité 2.2.1.1 : Intégrer des critères de durabilité dans tous les nouveaux principaux partenariats fédéraux et provinciaux, dans la mesure du possible.</p>	<p>Terminé</p> <p>Nous avons continué d'appliquer des dispositions relatives au DD dans les protocoles d'entente (PE) et les lettres d'intention (LI).</p>
<p>Indicateurs : Pourcentage d'ententes de partenariat dans le cadre desquelles les critères de durabilité ont été appliqués</p>	<p>Des 36 PE et LI émis en 2010-2011, 30 ou 83 % d'entre eux ont intégré des dispositions relatives au DD.</p>

¹³ Les estimations d'économies de papier occasionnées par *Mon dossier d'entreprise* ne sont pas disponibles.

¹⁴ « Atteint en partie » se définit comme à 95 % ou moins de la cible.



Cible 2.2.1 et activités de soutien – suite	Résultats en date du 31 mars 2011
<p>Activité 2.2.1.2 : Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de services qui permettra à l'ARC d'être plus efficiente, efficace et réceptive dans l'administration des programmes fiscaux et de prestations parmi les ordres de gouvernement et accroître la disponibilité et la couverture des options de services électroniques.</p>	<p>Terminé Notre programme de DD soutient la Stratégie des services de l'ARC par la promotion des options électroniques et de libre-service et en encourageant leur amélioration et leur développement continu.</p>
<p>Indicateurs : Simplifier l'administration de l'impôt et des prestations et offrir des options de services électroniques nouvelles ou améliorées (mesure prise)</p>	<p>Nous avons apporté cinq améliorations au portail <i>Mon dossier</i> et quatre améliorations au portail <i>Mon dossier d'entreprise</i>.</p>

Cible 3.1.1 et activités de soutien	Résultats en date du 31 mars 2011
<p>Cible : Les dirigeants de l'ARC montrent leur soutien au DD au travail en prenant des responsabilités de DD dans leurs ententes de rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> – 90 % des EC (cadres de direction) – 90 % des MG (manager/gestion) et équivalents <p>Mesure : Pourcentage d'ententes de rendement des EC qui comportent une clause sur le DD; pourcentage des ententes de rendement des MG évaluées qui comportent une clause sur le DD.</p>	<p>Statut : Atteint</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Un total de 98 % des membres du groupe des EC ont ajouté le DD dans leur entente de rendement. 2) Un total de 86 % des membres du groupe des MG ont ajouté le DD dans leurs attentes en matière de rendement.
<p>Activité 3.1.1.1 : Inclure des attentes concrètes et mesurables en matière de DD dans les lignes directrices pour la préparation d'ententes de rendement pour les gestionnaires des postes de gestion EC et MG.</p>	<p>Terminé Un total de 98 % des employés EC ont ajouté des clauses sur le DD dans leurs ententes de rendement 2010-2011, dépassant ainsi la cible qui est de 90 %. Environ 86 % des MG ont inclus des clauses sur le DD dans leurs attentes de rendement. Cela représente une hausse par rapport à 82 % en 2009-2010, mais n'est tout de même pas suffisant pour atteindre notre cible de 90 %.</p>
<p>Indicateurs : Responsabilités à l'égard du DD dans le document sur les lignes directrices et clauses sur le DD à jour pour les ententes de rendement des EC et des MG (mesure prise)</p>	<p>Nous avons inclus des clauses sur le DD dans le document sur les lignes directrices pour les ententes de rendement des EC et les attentes en matière de rendement des MG.</p>
<p>Activité 3.1.1.2 : Continuer d'offrir une formation sur le DD propre au poste des gestionnaires MG.</p>	<p>Terminé Nous avons continué de fournir un apprentissage en matière de DD aux gestionnaires de l'ARC au moyen du Programme d'apprentissage pour MG (PAMG). L'objectif est d'améliorer la capacité des gestionnaires d'influencer les prises de décision des employés qui soutiennent le développement durable. Les MG ont reçu des renseignements sur la manière d'accéder aux ressources liées au DD et de soutenir les employés dans l'application du DD à leur travail.</p>
<p>Indicateurs : Nombre de séances offertes sur le Programme d'apprentissage pour MG comprenant un module sur le DD et nombre de participants</p>	<p>Au total, 440 MG ont assisté aux 22 séances sur le DD dans le cadre du PAMG.</p>



Cible 3.2.1 et activités de soutien	Résultats en date du 31 mars 2011
<p>Cible : Atteindre un niveau où 95 % des employés déclarent avoir une certaine connaissance du DD à l'ARC.</p> <p>Mesure : Pourcentage des employés sensibilisés au programme du DD à l'ARC</p>	<p>Statut : Atteint</p> <p>Les résultats du sondage sur la sensibilisation au DD de 2010 ont démontré que 97 % des employés de l'ARC connaissent le DD à l'ARC, comparativement à 89 % en 2007 et 72 % en 2004.</p>
<p>Activité 3.2.1.1 : Transmettre des messages de sensibilisation générale au DD aux employés au moyen de campagnes nationales, d'activités et d'initiatives locales telles que le Jour de la Terre, la Semaine de l'environnement et la Semaine de la réduction des déchets.</p>	<p>Terminé</p> <p>Chaque année, l'ARC diffuse des communiqués sur le DD aux employés essentiellement au moyen de trois événements nationaux sur le DD, soit le Jour de la Terre, la Semaine de l'environnement et la Semaine de réduction des déchets. Le tout est soutenu par les campagnes de réduction de la consommation de papier, les mises à jour et les articles diffusés sur notre site Web du DD; la publication de messages et de bulletins nationaux et locaux sur le site Web du DD et l'intégration de questions et de messages liés au DD dans les communiqués et les activités de l'Agence telles que les barbecues et les campagnes de bienfaisance.</p>
<p>Indicateurs : Répercussions engendrées par les campagnes nationales et locales de DD sur les programmes et/ou les services à l'ARC</p>	<p>Il y a eu une augmentation de 77 % du nombre de consultations des pages sur le site Web du DD par rapport à la période précédente. Une grande partie de cette augmentation est probablement due au nombre d'employés qui ont suivi le cours Voyages d'affaires durables.</p> <p>Les résultats du sondage 2010 sur le degré de sensibilisation des employés envers le DD ont révélé les taux de participation suivants aux trois événements nationaux que nous avons organisés, soit le Jour de la Terre 52 %, la Semaine canadienne de l'environnement 53 % et la Semaine de réduction des déchets 58 %. Cela représente une augmentation de la participation des employés pour chacun des événements. Les résultats de 2007 étaient 36 %, 45 % et 54 %, respectivement.</p>



Cible 3.2.1 et activités de soutien – suite	Résultats en date du 31 mars 2011
Activité 3.2.1.2 : Mettre en œuvre le Fonds d'aide à l'innovation de DD (FIDD) pour les employés à l'échelle nationale.	Terminé Le Fonds d'innovation du DD (FIDD) finance les initiatives provenant des employés qui soutiennent le DD en milieu de travail. Nous avons accordé 50 000 \$ afin de financer les trois projets choisis.
Indicateurs : Résultats des projets des FIDD	Les trois initiatives choisies étaient les suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Feuille électronique de traitement des demandes de renseignements T196 – Direction générale des services aux contribuables et de la gestion des créances (36 000 \$) : Créer un moyen permettant de sauvegarder et de distribuer par voie électronique le formulaire T196, éliminant ainsi le besoin d'imprimer celui-ci. Le formulaire électronique est en cours d'élaboration. Économies estimées : 170 000 \$ par années en raison de la réduction de la consommation de papier, des coûts liés à l'impression et de l'efficacité accrue du traitement.• Vérifications sans papier – la région des Prairies (9 000 \$) : toutes les vérifications réalisées dans le cadre du <i>projet de vérification des abris fiscaux relatifs à des dons</i> ont été faites sans papier. Depuis la mise en œuvre du projet, plus de 100 000 feuilles de papier ont été économisées, les coûts liés à l'impression ont diminué de 1 600 \$ et des économies de coûts d'entreposage et de transport ont été réalisées.• Sélection écologique de la charge de travail – Direction générale des programmes d'observation (5 000 \$) : On a fourni des écrans doubles à l'équipe responsable de la charge de travail et dirigé la fonction d'impression de l'ordinateur afin de sauvegarder automatiquement les dossiers sélectionnés sur un lecteur commun. Depuis sa mise en œuvre, le projet a permis de réduire la consommation mensuelle de papier de 3 000 à 500 feuilles environ, les cartouches d'impression durent beaucoup plus longtemps et les employés ont augmenté leur efficacité.
Activité 3.2.1.3 : Effectuer un sondage au sujet de la sensibilisation des employés à l'ARC	En cours Nous avons mené le sondage sur la sensibilisation au DD d'octobre à novembre 2010. Toutefois, nous avons découvert des réponses incohérentes qui nécessiteront un examen.
Indicateurs : Rapport sur le sondage (mesure prise)	Le rapport sera examiné en 2011-2012.
Activité 3.2.1.4 : Faire la promotion de la reconnaissance du DD à la gestion et aux employés	Terminé En reconnaissant les efforts en matière de DD en milieu de travail, nous encourageons l'adoption d'habitudes positives. Nous avons fourni aux coordonnateurs du DD une orientation liée à la reconnaissance des gestes des employés liés au DD.
Indicateurs : Faire la promotion des activités (mesure prise)	Plus particulièrement, nous avons fait la promotion de la section Initiatives des employés du site Web du DD national et de la trousse d'outil de reconnaissance du DD.
Activité 3.2.1.5 : Intégrer les renseignements sur le DD dans les programmes d'orientation des nouveaux employés des directions générales et des régions	Terminé En vue de normaliser les renseignements d'orientation fournis aux nouveaux employés, la division du DD a fourni au Réseau du DD des renseignements sur le DD à intégrer dans la documentation d'orientation locale de toutes les directions générales et régions de l'ARC.
Indicateurs : DD compris dans les programmes d'orientation des directions générales et des régions (mesure prise)	Les renseignements liés au DD sont inclus aux cours d'orientation de l'Agence « <i>Un bon départ</i> ». Ils ont aussi été intégrés aux programmes d'orientation de 4 des 5 régions et de 9 des 11 directions générales.



Cible 3.2.2 et activités de soutien	Résultats en date du 31 mars 2011
<p>Cible : Mettre en œuvre des initiatives de transport quotidien des employés d'ici le 31 mars 2011.</p> <p>Mesure : Pourcentage de réduction des émissions (GES); augmentation du pourcentage d'utilisation des options de transport durable</p>	<p>Statut : Atteint</p> <p>D'après les résultats du projet pilote de transport quotidien durable mené dans l'ensemble des cinq installations choisies, les rejets de GES et de polluants atmosphériques ont diminué d'un total de 8 %, le nombre d'employés qui font la navette dans un véhicule à occupant unique a chuté de 11 % en tout et le nombre d'employés qui font la navette à l'aide de modes de transport durables a augmenté de 13 % en tout.</p> <p>La participation des employés de l'ARC de la Région de la capitale nationale au Programme de laissez-passer de transport en commun fédéral a permis de réduire l'émission de GES d'environ 105 tonnes. L'ARC a environ 1 780 participants au Programme de laissez-passer de transport en commun.</p>
<p>Activité 3.2.2.1: Mettre en œuvre des initiatives de transport quotidien des employés durable dans les installations prioritaires et mesurer les répercussions.</p>	<p>Terminé</p> <p>Nous avons choisi cinq installations dans l'ensemble de l'ARC et nous avons fait la promotion des options de transport quotidien durable auprès des employés qui y travaillent pendant la Semaine de l'environnement 2010. Les résultats ont démontré que la campagne a été efficace.</p> <p>Les leçons du projet pilote serviront à déterminer les pratiques exemplaires de l'Agence pour la communication des options de transport quotidien durable aux employés.</p>
<p>Indicateurs : Nombre d'installations prioritaires ayant des initiatives de transport quotidien des employés; pourcentage des employés des installations prioritaires qui connaissent bien les options de transport durable</p>	<p>Toutes les cinq installations choisies ont mis en œuvre des initiatives de transport quotidien durable.</p> <p>En tout, 42 % des employés de ces installations étaient au courant du fait qu'on a fait de la promotion de la documentation sur le transport durable, et 23 % des employés ont trouvé celle-ci utile pour la planification de leur trajet quotidien.</p>
<p>Activité 3.2.2.2 : Intégrer les critères appuyant le déplacement des employés en accord avec le développement durable dans les critères de sélection des nouveaux emplacements de bureaux de l'ARC, lorsque c'est possible.</p>	<p>En cours</p> <p>Les critères de sélection n'ont pas été examinés pendant la période.</p>
<p>Indicateurs : Mise à jour des critères de sélection des nouveaux emplacements de bureaux (mesure prise)</p>	<p>Nous incluons des clauses du DD pendant les examens des critères, dans la mesure du possible.</p>
<p>Activité 3.2.2.3 : Mettre à jour les instruments de politique liés au transport quotidien des employés (p. ex. la politique sur le télétravail, la directive sur le stationnement, et les procédures de stationnement) selon les critères de durabilité, lorsque c'est réalisable.</p>	<p>Terminé</p> <p>Nous avons évalué la directive sur le stationnement de l'ARC et les procédures relatives à l'ajout de critères du DD. Aucun autre instrument de politique lié au transport quotidien n'a été examiné au cours de cette période.</p>
<p>Indicateurs : Les critères de durabilité intégrés dans les instruments de politique (mesure prise)</p>	<p>Nous avons intégré des critères du DD dans la directive sur le stationnement de l'ARC et les procédures qui traitent du nombre et l'attribution des espaces de stationnement, de la distance entre les bureaux de l'ARC et les espaces de stationnement, ainsi que des coûts de stationnement.</p>



Cible 4.1.1 et activités de soutien	Résultats en date du 31 mars 2011
Cible : Examiner le cadre du DD à l'ARC en vue d'améliorations d'ici le 31 mars 2011. Mesure : La Stratégie de DD 2011-2014 de l'ARC est approuvée.	Statut : Atteint La Stratégie du DD de l'ARC 2011-2014 a été approuvée par le Comité de gestion de l'Agence et notre Conseil de direction en mars 2011.
Activité 4.1.1.1 : Examiner et mettre à jour la stratégie de DD et le cadre du DD de l'ARC.	Terminé Nous avons mené des consultations à l'échelle de l'Agence en vue de mettre au point la stratégie du DD qui répond à nos exigences prévues par la Stratégie du DD fédérale et aux priorités soutenues de l'ARC.
Indicateurs : Le cadre du DD à jour pour l'ARC	Nous avons mis au point la Stratégie du DD 2011-2014, le Plan d'action national en matière du DD 2011-2014 (et les plans d'action régionaux, des directions générales et des directions) ainsi que la Stratégie de communication du DD.
Activité 4.1.1.2 : Inclure les responsabilités du DD dans le cadre de gouvernance de l'Agence.	Terminé L'intégration du DD dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) est obligatoire pour tous les ministères et organismes en vertu de la nouvelle Loi sur le DD (2008) fédérale.
Indicateurs : DD dans le RPP, le Plan d'entreprise (mesure prise)	Nous avons inclus le DD aux quatre sections du RPP. En raison de sa présence accrue dans le RPP, on a décidé de manière stratégique de renoncer à l'inclusion du DD dans le Plan d'entreprise.
Activité 4.1.1.3 : Améliorer l'établissement des rapports sur le rendement en matière de DD en harmonisant les systèmes de gestion des données et d'analyse des statistiques pour les plans d'action de DD à l'échelle nationale et régionale et dans les directions générales, ainsi que les programmes de gestion environnementale du SGE.	Terminé Nous avons conçu un nouvel Outil Web d'établissement de rapports (ER) de rendement en matière de DD dans le but d'améliorer la convivialité et d'accorder l'accès à d'autres membres du Réseau du DD.
Indicateurs : Système amélioré de gestion des données et d'analyse des statistiques de la Stratégie de DD et du SGE (mesure prise)	À des fins d'efficacité, nous avons fusionné la planification et l'établissement des rapports du [PGE] avec la planification et l'établissement des rapports du Plan d'action national du DD dans l'outil ER.
Activité 4.1.1.4 : Soumettre à la discussion les travaux de la cinquième Stratégie de DD 2011-2014 de l'ARC.	Terminé La Stratégie du DD de l'ARC, accompagnée de celles des autres ministères fédéraux, sera présentée à la période de la prochaine reprise parlementaire.
Indicateurs : Stratégie de DD 2011-2014 de l'ARC dans le RPP (mesure prise)	Nos cibles et nos plans de DD ont été ajoutés aux quatre sections du RPP de 2011-2012.



Cible 4.2.1 et activités de soutien	Résultats en date du 31 mars 2011
<p>Cible : Mettre à jour les critères du DD de l'ARC d'ici le 31 mars 2011.</p> <p>Mesure : Critères du DD révisés pour l'ARC</p>	<p>Statut : Atteint</p> <p>Nous avons examiné et mis à jour l'Outil des critères qui a été mis en ligne sur le site Web du DD.</p>
<p>*Activité 4.2.1.1 : Mettre à jour et continuer d'intégrer les critères de durabilité aux principaux programmes et plans, ainsi qu'aux politiques de l'ARC.</p>	<p>En cours</p> <p>Nous avons amélioré les critères de DD en ajoutant des critères socio-économiques au critère environnemental. Ces critères ont été organisés en un Outil des critères du DD en ligne dans le but d'aider l'ARC à analyser l'impact de ses projets d'initiatives pendant l'étape de la planification. Nous avons fourni une formation sur l'utilisation de l'Outil aux employés de notre Direction générale de la technologie de l'information. Nous ferons la promotion de l'outil auprès des secteurs choisis au cours de la prochaine période.</p>
<p>Indicateurs : Programmes et politiques de l'ARC qui ont été évalués au moyen des critères de durabilité (mesure prise)</p>	<p>Nous avons évalué deux instruments de politique à l'aide des critères du DD, soit la directive sur le stationnement et les procédures de stationnement ainsi que le manuel de rédaction des mémoires au Cabinet.</p> <p>Nous avons aussi intégré des aspects du DD (stratégies de réduction de la consommation du papier) dans les Lignes directrices sur la rédaction à l'ARC, dans le Guide de la correspondance de la haute direction, sur le papier à correspondance officielle du ministre et dans une nouvelle section Boîte à outils du rédacteur sur la façon de correspondre avec les contribuables et les bénéficiaires de prestation sur du papier recto verso par défaut.</p>
<p>Activité 4.2.1.2 : Favoriser des consultations sur la mesure de trois principes de base (fiche de rendement du DD) du rendement de l'ARC et établir des rapports sur ceux-ci en cherchant le consensus sur les indicateurs de rendement actuels, disponibles et nouveaux sur le plan des dimensions économiques, sociales et environnementales.</p>	<p>Terminé</p> <p>Nous avons mené des consultations internes avec les membres de la haute direction et les chefs de la planification sur un éventuel rapport [CSR] pour l'ARC. L'objectif du rapport serait de démontrer comment les activités de l'ARC ont une incidence sur les gens (social) et sur l'économie (économique), en plus de celle qu'elle a sur l'environnement naturel.</p>
<p>Indicateurs : Discussions, partenariats et alliances stratégiques internes; indicateurs économiques, sociaux et environnementaux approuvés pour l'ARC</p>	<p>À l'aide de la rétroaction, nous avons préparé la Stratégie du DD de l'ARC 2011-2014 dans le cadre des thèmes principaux du DD du point de vue socio-économique et environnemental. Cela positionne maintenant l'ARC à faire le compte rendu du rendement en matière de DD à partir de cette perspective élargie à référence de base triple.</p>